

# L'ECHO DE LA FÉDÉ

Février 2009

## Sommaire

- 1 Le mot du président
- 2 Groupe de travail  
« Aide à la décision du magistrat »
- 3 Constitution d'un groupe de travail JAF
- 3 Convention de partenariat DPJJ - Fn3s
- 4 Journées d'Etudes Nationales Nantes - 10,11 et 12 juin 2009
- 4 Compte-rendu de la journée des adhérents Fn3s du 14 Janvier 2009 à Paris
- 6 Analyse du questionnaire de décembre 2008
- 7 Liste des administrateurs de la Fn3s
- 8 Tarification budget 2009
- 8 Informations diverses

## Le mot du président

### UNE CONTRADICTION DE PLUS

Xavier DARCOS, Ministre de l'Education, vient d'annoncer à grands renforts de publicité la création de 5000 postes aidés pour ramener dans le milieu scolaire celles et ceux qui sont déscolarisés.

Cette proposition, aussi honorable soit-elle ne manque pas de susciter des interrogations.

Dans un récent article paru dans les ASH du 23/01/2009 la FN3S s'alarmait de la suppression de nombreux postes en Investigation dans le secteur associatif habilité.

Or, parmi les missions des travailleurs sociaux intervenant en Investigation il y a entre autre, la prise en compte de la rupture scolaire. Alertés de cet absentéisme par l'éducation nationale, les Juges des Enfants mandatent les services publics ou associatifs pour effectuer un bilan de la situation des jeunes concernés aux plans éducatif, psychologique voire psychiatrique.

Car, s'il suffisait d'aller vers le mineur pour qu'il accepte de retourner en classe, il y a longtemps que le problème serait solutionné.

Faut-il rappeler que cette déscolarisation n'est bien souvent que le symptôme d'autres dysfonctionnements qui peuvent être liés à la famille, à l'environnement pour ne citer que les principaux ?

Tenter de ramener un jeune en classe est donc avant tout, nous semble-t-il, une affaire de professionnels qui doivent se livrer à un travail d'analyse de la situation afin de faire des propositions ayant des chances d'être couronnées de succès. Il ne suffit pas de décréter une re-scolarisation pour qu'elle réussisse. Les enseignants peuvent en témoigner.

Aussi, plutôt que de créer 5000 emplois pour des jeunes non préparés à cette tâche, ne serait-il pas préférable de maintenir les postes supprimés ou menacés en investigation qui répondent totalement dans leur mission aux attentes du ministre.

**D. VILLAIN**  
Président FN3S





## CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « AFFAIRES FAMILIALES »

La Fn3S a décidé de mettre en place un groupe de travail sur les affaires familiales dans une perspective d'anticiper l'éventuelle création d'un pôle « famille » au sein des Tribunaux de Grande Instance. Parmi les propositions avancées dans le cadre du projet de modernisation de la justice figure en effet le renforcement de la compétence du Juge aux affaires Familiales qui pourrait devenir le véritable juge de la famille, et serait en lien étroit avec le juge des enfants et le parquet des mineurs (cf. rapport de la commission présidée par le recteur Serge Guinchard et Allocution de Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, du 30/06/2008).

Ce groupe de travail vise un double objectif, fédérer les services réalisant des enquêtes en contentieux familial et promouvoir auprès de la Direction des Affaires Civiles et des Sceaux des prestations inspirées des pratiques mises en œuvre dans les services. Ainsi que l'avait rappelé si justement la FN3S dans son rapport suite à l'étude réalisée en 1999 auprès des services réalisant des enquêtes en contentieux familial : « Au-delà du recueil d'informations, l'enquête sociale participe aux missions de prévention et de soutien à la fonction parentale en ce sens qu'elle permet, par un travail d'élaboration avec les familles, de rechercher des solutions pragmatiques concernant l'organisation de

la vie des enfants après la séparation et de prévenir ainsi les conflits dont les enfants sont trop souvent l'enjeu, et d'éviter une éventuelle saisine du juge des enfants ». L'idée pourrait être de travailler sur une charte des services pour mettre en évidence leur adaptation à la complexification des missions d'évaluation liée aux mutations au sein de la famille. Et par delà être force de proposition avec des activités et des outils en réponse aux besoins relevés par les magistrats de la chambre de la famille.

Ce groupe de travail pourrait être constitué de 6 à 8 personnes. N.VANDEPUTTE et C. BESNARD, Administrateurs à la FN3S co-animeront ce groupe.

Les services intéressés pour participer à ce groupe doivent se manifester auprès du secrétariat de la FN3S .

La 1ère réunion pourrait avoir lieu le 11 mars 2009 à PARIS

*Nathalie VANDEPUTTE,  
Administratrice Fn3S, AGEP BORDEAUX*

## CONVENTION DE PARTENARIAT

La DPJJ et la Fn3S ont signé fin 2008, une convention de partenariat. La Fn3S s'engage à être force de propositions et à participer aux réunions et groupes de travail organisés par l'Administration Centrale. Membre du CNAPE, la Fn3S prend en charge les questions liées aux mesures d'investigation et se trouve donc régulièrement invitée par l'Administration Centrale.

## JOURNEES D'ETUDES DE LA FN3S A NANTES LES 10,11 ET 12 JUIN 2009

*Investigation et accompagnement en Protection de l'Enfance : nouveaux acteurs, nouvelle culture.*

**E**n ce début d'année, l'avenir de l'investigation inquiète tant les services quant à la pérennité de leur activité, que les équipes quant au bien fondé et à la poursuite de leur pratique. Ces Journées, consacrées à l'investigation et à l'accompagnement des familles, sont d'autant plus nécessaires qu'elles permettront de reposer, d'interroger un certain nombre de préalables devenus aujourd'hui peu lisibles : conception du danger, attentes des magistrats, orientations de la PJJ, place du secteur habilité dans les dispositifs de Protection de l'enfance.

Avec à ce jour la présence confirmée de : Françoise TETARD (historienne), Reynald BRIZAIS (psychosociologue), Olivier MARGUERY (responsable des CHRS et du

programme européen sur la précarité pour l'Armée du Salut), Pierre-André JULIE (pédopsychiatre, psychanalyste), Brigitte SAMSON (médecin pédiatre responsable d'une cellule départementale de signalement), Michèle SAVOUREY (médiatrice familiale, psychologue clinicienne) et Damien MULLIEZ (Directeur-Adjoint de la Protection Judiciaire de la Jeunesse). Sont par ailleurs présents : Christophe BECHU (Président du Conseil Général du Maine-et-Loire et de l'ONED) et Robert CASTEL (sociologue).

*Pour la Commission Journées d'Etudes,  
Christian LECLERC*

## COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS FN3S DU 14 JANVIER 2009 SUR LA SITUATION DES SERVICES D'INVESTIGATION ET LEUR ACTIVITÉ.

**L**e 14 janvier 2009 à Paris, la FN3S invitait ses adhérents à une journée d'information et d'échanges sur les difficultés actuelles des services, sur les orientations de la PJJ et leurs impacts dans les régions.

La forte participation à cette journée organisée dans l'urgence, 76 représentants des services venus de toute la France, vient confirmer les informations préoccupantes à l'origine de cette rencontre, à savoir la diminution drastique des capacités autorisées dans les services d'investigation, la

fermeture de services d'enquêtes sociales, les suppressions de postes malgré une activité conforme aux prévisions, etc.

Après un rappel historique du contexte par le président de la FN3S Didier VILLAIN et une information sur la rencontre du 18 décembre 2008 avec le DNPJJ Monsieur Cabourdin et ses collaborateurs, Jacques Le Petit secrétaire de la FN3S a fait une intervention en 2 points portant sur: le projet de circulaire pour la campagne budgétaire 2009, les réponses au questionnaire lancé par la Fn3s.

Une large place a été ensuite consacrée aux échanges et à la recherche de propositions que pourrait relayer la FN3S.

Bref survol historique :

Il n'y a pas si longtemps que la FN3S avait à traiter les problèmes de surcharge d'activité et de mesures en attente !

Puis ce fut le temps de la LOLF et du BOP !

Peu à peu ce fut la suppression des CDD. Il fut aussi question un temps d'une IOE à 4 mois.

Plus récemment la DPJJ a lancé de nombreux groupes de travail dans lesquels s'est impliquée la FN3S.

En 2008, alors que la DPJJ établissait son projet stratégique 2008/2012, elle lançait également un groupe de travail sur les mesures d'aide à la décision. La FN3S y faisait la proposition d'une mesure pluridisciplinaire, modulable dans le temps (de un à trois mois) fonction des attentes précises des magistrats. Il restait en décembre 2008 à préciser son contenu et son financement, alors que l'idée d'un financement global de l'investigation était proposé par la FN3S.

Or, en novembre 2008 une convention pour l'expérimentation d'une mesure d'enquête à un mois au pénal était signée en Alsace par le Garde des sceaux avec l'association locale l'ARSEA !

Monsieur Cabourdin , lors de la rencontre du 18 décembre 2008 n'a pas caché la suppression des postes PJJ pour 10% des effectifs prévue sur 2009/2010 avec des départs en retraite non remplacés, des redéploiements, des mutations de personnels , politique qui produira sans aucun doute des effets sur le secteur associatif habilité.

Intervention de Jacques Le Petit

■ La circulaire pour la campagne budgétaire 2009 : un projet a été présenté aux fédérations. Celles ci ont apporté leurs remarques et la sortie de la circulaire définitive est attendue prochainement (Cf. page 8) alors que certains services ont déjà eu leurs négociations budgétaires !

■ Les réponses au questionnaire de décembre 2008 (Cf. document annexe)

■ La tarification 2009 dans les services du SAH : de nombreuses directions nous font savoir que leurs capacités en IOE et en ES diminuent massivement malgré une activité conforme aux prévisions. L'inquiétude est réelle et il y a une incertitude pour le redéploiement des postes supprimés (éducateurs, psychologue, secrétaire, chef de service).

Quelques échanges avec les adhérents :

■ Dans le Doubs : en IOE, chaque année baisse progressive des capacités budgétaires depuis 2006 de 170 mesures à 72 en 2009.

■ A Boulogne sur mer : fermeture en 2007 du Service d'enquêtes Sociales. Les 2 services d'investigation constatent une diminution progressive des moyens.

■ En Savoie/Haute Savoie : 2 plans sociaux par rapport aux établissements de la Sauvegarde faisant de l'hébergement. En investigation malgré une bonne activité antérieure, l'activité diminue. Beaucoup d'interrogations à ce sujet.

■ Dans le 93, la Sauvegarde ne fait plus d'enquêtes sociales.

De ces échanges il apparaît une grande disparité dans les régions. Certains pensent que la PJJ considère le SAH comme une variable d'ajustement, convaincue que les départements ont les capacités de reprendre la Protection de l'Enfance.

D'autres pensent qu'il y a de la place pour les services comme les nôtres et que nous devons nous faire connaître des départements tout en continuant notre travail avec la PJJ.

Que faire face à ces suppressions de postes alors que l'activité a été réalisée et donc que les besoins existent ? Que faire face à la disparition peut-être annoncée (cf. l'exemple des PJM) des mesures d'investigation pour le SAH ?

De nombreuses suggestions sont faites à la FN3S (qu'elle étudiera en CA). La fédération souhaite aussi rencontrer M. MULLIEZ rapidement.

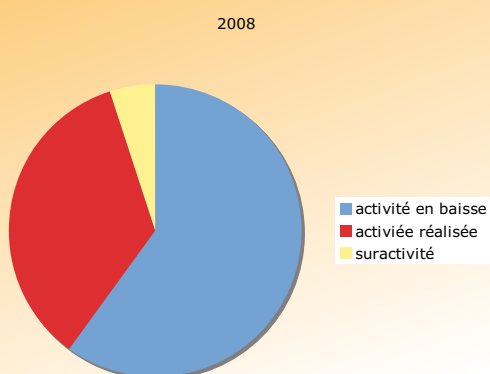
La FN3S remercie ses adhérents et attend des informations sur les négociations budgétaires, les difficultés rencontrées, les questionnements des services en rappelant qu'il est toujours temps de répondre au questionnaire de décembre tout ceci en prévisions d'une nouvelle rencontre avec Monsieur CABOURDIN.



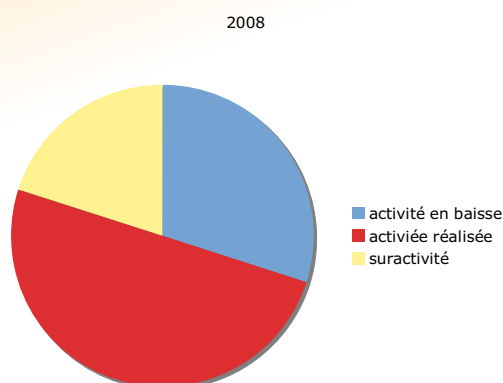
## ANALYSE DU QUESTIONNAIRE DE DECEMBRE 2008

Afin de préparer la réunion du 14 janvier 2009, la Fn3s a réinterrogé ses adhérents par questionnaire : 42 SIOE et 40 SES ont répondu.

**Les résultats sont les suivants :**



*Pour l'activité des **SES** en 2008, les résultats confirment l'enquête de septembre 2008 de la fédération : une utilisation moindre des ES par les magistrats depuis plusieurs années. 7 ETP éducatifs dans les SES auraient été supprimés en 2008. Pour 2009, c'est 9 postes qui seraient d'ores et déjà supprimés et 10 envisagés.*



*Pour l'activité des **SIOE**, on observe que l'activité est réalisée ou même supérieure dans 7 services sur 10. Cela confirme que cette mesure est très majoritairement préconisée par les magistrats. Toutefois 5 postes éducatifs auraient été supprimés en 2008 dans les SIOE auxquels il faut ajouter 12 ETP postes éducatifs en CDD non renouvelés. Pour 2009, 7 postes seraient d'ores et déjà supprimés et 5 envisagés.*



Concernant l'articulation entre le Secteur Public et le SAH, les directions des services répondent à 80 % qu'ils n'existent pas de réunion départementale ou régionale pour évoquer la complémentarité. En revanche, 15 % des DDPJJ ont déjà annoncé, fin 2008, une baisse de l'activité du SAH pour un basculement vers le SP.

Il apparaît aussi dans les réponses que lorsqu'il y a d'éventuels redéploiements des personnels des services d'investigation, c'est bien vers les services d'AEMO que la solution est recherchée.

Ces données confirment la réelle diminution des postes dans les services d'investigation du SAH. Pour la fn3S, cette diminution en IOE n'est pas justifiée au regard des chiffres 2008,

mais aussi compte tenu des conclusions du groupe d'aide à la décision des magistrats, lequel a valorisé la mesure d'IOE.

Concernant l'ES, si la diminution est confirmée, nous préconisons l'expérimentation d'une nouvelle mesure telle que proposée dans le groupe de travail. Cette mesure de courte durée pourrait utilement associer la rapidité d'intervention du RRSE, une analyse synthétique de la situation des mineurs et de sa famille, des propositions rapides adressées au magistrat.

*Jeanne KANJE*  
*Administratrice*



## LISTE DES ADMINISTRATEURS DE LA FN3S



- GRAND NORD**  
Secrétariat fn3s = 03 83 94 22 47
- GRAND EST**  
Alsace : Jean DUMEL = 03 89 44 22 83  
Champagne - Ardenne : Christian LECLERC = 03 26 79 85 79  
Lorraine : Jacques LE PETIT = 03 83 94 22 47
- CENTRE, CENTRE EST**  
Martine LORANS = 03 80 30 61 07
- ILE DE FRANCE**  
Régine FAYOLE = 01 53 34 34 00  
Jeanne KANJE = 01 49 56 08 00  
Martine BEISTEGUI = 01 46 73 91 91  
Anne Marie DUPREZ = 01 30 32 84 68
- GRAND OUEST**  
Michel FOLLIOU = 02 41 33 00 20  
Claude BESNARD = 02 43 28 44 75
- SUD OUEST**  
Nadine DELCOUSTAL = 05 49 00 26 52  
Nathalie VANDEPUTTE = 05 57 81 78 20
- SUD, SUD EST**  
Didier VILLAIN = 04 68 84 59 03

## TARIFICATION BUDGET 2009

Invité par les services de la PJJ à PARIS à la présentation de la circulaire de tarification 2009, début janvier, le réseau inter associatif a fait plusieurs remarques.

Concernant les mesures d'investigation, la Fn3S a fait remarquer que la notion de coût cible pour la mesure d'E.S. et d'I.O.E. était de nature à amener les DRPJJ à retenir cet unique coût pour préparer le B.P. 2009. Ce coût cible (« qui constitue une référence ») se calcule à partir du prix à l'acte le plus faible et la moyenne des prix à l'acte de la mesure en France, soit un coût très faible. Le réseau associatif a demandé une modification de cette notion, qui apparaît pour la première fois dans une circulaire de tarification.

Le SAH a rappelé également que dans les conventions de paiement par 1/12ème pour les SIOE devaient être étendues aux services d'ES ( aux associations d'en faire la demande).

Il est à noter également que suite au travail mené par le SAH et notamment par Citoyens

et Justice sur la mesure de réparation pénale, l'Administration Centrale a validé la baisse de la norme par éducateur à 90 mesures terminées par an, l'augmentation du temps d'encadrement, et une prestation de psychologue dans les services de réparation pénale mineurs. Le groupe de travail va continuer à se réunir pour finaliser quelques points qui restent en suspens.

D'autres points ont été discutés : taux d'évolution des coûts, CER, stagiaires, Jeunes Majeurs, MAJ.

Cette réunion a été aussi l'occasion de demander la reprise des réunions nationales sur l'expérimentation du regroupement des services IOE/ES et sur les indicateurs de convergence tarifaire. Ces deux expérimentations dans des régions n'ont pas été évaluées.

Fin janvier 2009, la circulaire de tarification ne nous était toujours pas parvenue.

### L'ÉVALUATION INTERNE DANS LES SERVICES D'INVESTIGATION DU SAH

Vous avez été nombreux à participer à la journée de formation sur l'évaluation interne le 2 avril 2008. La présentation du guide méthodologique a été un succès. Vous pouvez vous procurer le guide en version CD ROM et papier auprès du secrétariat au prix de 50 euros.

### ARTICLES DANS LES ASH

SUITE A LA REUNION DES ADHERENTS DE LA FN3S du 14 JANVIER 2009 et à la rencontre entre M. CABOURDIN, Directeur de la PJJ et les fédérations du Secteur Associatif Habilité, la revue ASH a publié dans son numéro du 23 janvier 2009 deux articles sur la situation des services d'investigation.

### ACTES DES JOURNÉES D'ÉTUDES et COMPTES RENDUS DES JOURNÉES D'ADHÉRENTS

Les actes des journées d'études de PARIS (2003), PERPIGNAN (2004), DIJON (2005), BORDEAUX (2006) sont disponibles au prix de 20 euros franco de port.

D'autres publications de la fédération, plus anciennes mais toujours d'actualité peuvent également être achetées au prix de 5 € (+ frais de port).

C'est avec une immense tristesse que la fédération a appris la disparition de Dany LAURENCY fin 2008. Administratrice pendant de longues années, trésorière, elle a œuvré sans compter pour la réussite des manifestations de la fn3S. Le Conseil d'Administration et tous ses amis ne oublieront pas.